

EUROAST

Réunion interacadémique du vendredi 2 avril 2010

Lycée Jean-Baptiste Corot, Savigny sur Orge

Réunion animée par Didier Lahaye, IA-IPR Versailles et président du jury (Créteil Paris Versailles) et Annie Sadarnac, IA-IPR Rouen.

Étaient présents outre Christine Jullien et Philippe Louchet IA IPR respectivement de Paris et Créteil, de nombreux professeurs des STS assistants de manager des académies de Créteil, Paris, Rouen et Versailles.

Présentation rapide du dispositif EUROAST (Didier Lahaye)¹

Le dispositif EUROAST est un dispositif mis au point dans le cadre de l'Union européenne. Il a été lui-même conçu grâce à un dispositif de type Leonardo qui s'est mis en place début novembre 2007 et s'est clos en janvier 2010.

EuroAST est un dispositif destiné, en France, aux STS assistant de manager.

9 pays ont été concernés par le projet : la France qui a été pilote du projet, les Pays Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, l'Espagne, le Royaume Uni et deux pays qui ont rejoint le groupe plus tardivement : la Suisse (hors UE) et la Belgique.

Les objectifs d'EuroAST :

- construire un référentiel commun européen autour du métier d'assistant. Cet objectif est atteint (voir RAP et RC communs)
- encourager la mobilité des apprenants (étudiants, apprentis, adultes en formation). Ce volet est à mettre en place et la réunion vise à lancer une dynamique en ce sens. Car si le mouvement est de fait déjà initié, il l'est de façon très limitée et touche encore très peu d'établissements.
- encourager la mobilité des salariés à travers toute l'Europe. Objectif à plus long terme.

EuroAST a produit un référentiel en modules dont certains seront porteurs d'une mobilité partagée par tous les partenaires. EuroAST vise désormais à la constitution de réseaux d'établissements ayant conclu un accord de partenariat dans ce cadre.

Pour cela, des ressources et outils (par exemple numériques) ont été produits (ou sont encore en cours d'achèvement) facilitant les contacts et permettant de développer la phase opérationnelle d'EUROAST. Le dispositif est en phase d'expérience depuis un an pour 8 établissements de l'académie de Versailles (dont 5 lycées publics et 3 CFA) et trois établissements de l'académie de Rouen.

L'objectif de la réunion d'aujourd'hui est de donner une impulsion à l'élargissement de l'expérience sur les académies représentées.

¹ Voir aussi <http://www.euroast.eu/IMG/pdf/EURO-AST-FR-2.pdf>

et http://www.euroast.eu/IMG/pdf/Fiche_-_projet2.pdf

Toutefois un nouveau document plus complet est en cours de préparation et paraîtra très prochainement

Le cadre général EuroAST (Annie Sadarnac)

La phase initiale d'EuroAST a consisté à bâtir des références communes (dans la logique ECVET²) en prenant pour base les travaux réalisés lors de la construction, en France, du BTS Assistant de manager, et en les adaptant aux besoins des différents pays partenaires. Il résulte de ce travail :

- un profil professionnel européen commun,
- un référentiel d'activités professionnelles commun (RAP ou KSC pour « knowledge, skills, competence ») en version bilingue Français Anglais,
- un référentiel de certification en 10 unités³, de niveau EQF⁴.

Un guide de présentation d'EuroAST, d'une centaine de pages, sera prochainement mis en ligne en Français.

Tandis que certaines unités parmi les 10 seront obligatoirement assurées dans le pays d'origine de l'apprenant (pour nos BTS : en France), d'autres unités de formation pourront être dispensées dans un autre pays parmi les pays partenaires. EuroAST permettra donc de concevoir un parcours individuel de formation qui soit « européen » dans la mesure où l'apprenant pourra suivre (formation) à l'étranger certaines des unités du diplôme qu'il prépare, sous réserve d'un accord entre établissements de formation (Pour le moment la certification reste entièrement nationale).

EuroAST a donc permis d'améliorer la transparence, de faciliter l'harmonisation des formations et de faciliter la mise en place d'un réseau de partenaires entre pays, centres de formation et organisations.

Selon le découpage des unités de certification, pour la France, ce sont les épreuves E4 (pour la partie communication en langue étrangère) et E6 du BTS AM qui pourront s'appuyer sur une formation réalisée à l'étranger dans le cadre d'un partenariat EuroAST.

Pour les étrangers, les temps de formation en France au sein de classes de STS AM permettront de préparer la certification de certaines unités (ou parties d'unités) de leurs propres diplômes nationaux d'assistantat qui ne sont pas tous, loin de là, des BTS, mais qui ont été ou seront modifiés ou renouvelés en tenant compte de la logique des modules d'EuroAST.

² ECVET système européen de crédit d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnelle voir http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc50_fr.htm

³ Le BTS AM est construit en 5 finalités qui sont aisément repérables dans les 10 unités du référentiel EuroAST. Un tableau de correspondance présentera les relations entre les finalités du BTS AM et les unités d'EuroAST

⁴ EQF pour « european qualification framework » (ou « Compétences clés pour l'éducation tout au long de la vie ») qui distingue 8 niveaux de qualification en fonction des caractéristiques de responsabilité et d'autonomie des postes, de 1 à 8 pour le plus haut niveau.

voir http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc44_fr.htm page d'accueil de présentation générale qui donne accès notamment à une brochure expliquant la démarche :

http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/eqf/brochexp_fr.pdf

et au référentiel EQF en lui-même :

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/publ/pdf/ll-learning/keycomp_fr.pdf

A terme, la certification pourrait aussi être en partie réalisée à l'étranger pour les unités y ayant été enseignées. Il s'agirait d'une évolution logique. Mais pour le moment les textes et accords ne sont pas faits.

La mise en place d'un partenariat EuroAST (échanges)

On peut imaginer une utilisation progressive du dispositif : d'abord en échangeant pour trouver et monter un stage à l'étranger et plus tard monter en puissance en mettant en place un échange pour la formation de quelques étudiants dans un seul pays...

Même simplement pour les stages, un partenariat entre établissements apporte déjà beaucoup : l'appui de l'établissement local du pays hôte, en matière de recherche de logement, d'accueil, de contacts personnels. Il facilite la recherche de stages par exemple en donnant accès au réseau d'entreprises locales partenaires de l'établissement voire en proposant des stages déjà identifiés et repérés.

Les partenariats actuels entre établissements ne sont pas toujours strictement conformes aux documents de la charte EuroAST car il n'est pas toujours possible au début d'un projet de respecter toutes les exigences. Il faut viser à les respecter à terme. Le cadre EuroAST constitue une référence, un objectif à atteindre. Il est préférable d'avancer progressivement plutôt que de chercher à être parfait dès le début.

Par contre ce qui est sûr c'est la nécessité d'une forte implication des équipes (avec les professeurs de langues) et la nécessité de rencontres physiques préalables afin de construire le partenariat en toute confiance.

Il existe des dispositifs de financement des préparatifs du partenariat (par exemple pour les déplacements des professeurs à l'étranger). Voir aussi les DAREIC et Erasmus (ligne « visite préparatoire »)

Le système d'information EuroAST (Didier Lahaye)

Le système d'information d'EuroAST est en cours de création. Il sera à terme constitué de divers éléments en interaction :

- La « communauté EuroAST » réunie en un réseau social professionnel hébergé sous Xing (équivalent professionnel d'un « FaceBook ») qui échangera des coordonnées (contacts et groupes) et débattrà (Forums)
- Le site européen « euroast.eu » qui existe déjà mais fera l'objet d'un toilettage. Il apportera les ressources communes pour tous les européens (bilingue) : documents de référence et liens vers d'autres sites
- Les sites nationaux d'EuroAST qui apporteront les ressources nationales.

Divers thèmes sur EuroAST (échanges)

Le financement

Les financements pour les séjours à l'étranger des apprenants peuvent être trouvés auprès de différents interlocuteurs :

- La région

- Les académies (voir les DAREIC ou divisions académiques aux relations européennes et internationales...)
- Les municipalités ou conseils généraux de résidence des étudiants

Les financeurs qui n'avaient pas prévu cette ligne ou ne la prévoyaient que pour les formations dans lesquelles le stage doit obligatoirement être fait à l'étranger, sont à informer du besoin et à sensibiliser.

Les professeurs du lycée Jehan Chelles citent un exemple du financement Erasmus de 9 étudiants à raison de 500 € par étudiant, de la région IDF à raison de 500 € et de la DARIC pour 6 étudiants de 460 € par étudiants. Les professeurs du lycée Voillaume à Aulnay sous Bois citent encore d'autres exemples.

Le contrôle de la qualité des partenaires

EuroAST ne prévoit pas une instance supranationale de contrôle de la qualité des établissements de formation intégrant le dispositif. La régulation, non centralisée, se fera par ajustement mutuel et circulation de l'information au sein de la communauté. La communauté Xing et le site national pourront jouer un rôle dans ce processus de sélection de fait mais non formalisé, au travers des échanges et exemples qui y seront relatés.

Le périmètre international d'EuroAST

On peut espérer que le périmètre du réseau (actuellement de 9 pays) s'agrandira avec l'arrivée de l'Allemagne notamment.

Présentation Europass

Initiative nouvelle (2004) cadre unique pour la transparence des qualifications et compétences acquises au cours d'un parcours de mobilité européen.

2 documents remplis par l'apprenant :

- CV Europass
- passeport de langues Europass

3 documents délivrés par les autorités compétentes :

- supplément description certificat europass
- supplément au diplôme Europass
- L'europass mobilité

Lien ici : http://europass.cedefop.europa.eu/europass/preview.action?locale_id=3

La communauté Euroast sous Xing (Alain Decang)

Alain Decang, chef des travaux au lycée Jean-Baptiste Corot de SAVIGNY SUR ORGE fait une démonstration de la communauté EuroAST sous Xing⁵, plate forme de réseaux sociaux professionnels.

Le choix du réseau social à visée professionnelle s'explique par les caractéristiques des informations à saisir et par les fonctionnalités proposées. A part le CV et éventuellement une photo il y a relativement peu d'informations personnelles à saisir (et ce n'est pas le but). L'objectif d'un réseau social professionnel est de se

⁵ Accès www.xing.com

constituer un réseau de nouveaux contacts (et non de retrouver des « amis » passés).

Xing permet d'offrir un lieu d'échange spécifique pour des individus souhaitant intégrer une « communauté ». L'inscription est libre, sans modérateur.

Des démonstrations sur les notions de « profils », « contact », « groupes », « forums » sont opérées et permettent de découvrir l'outil.

Les expériences menées en réel montrent que les étudiants sont très prudents et ne donnent pas beaucoup d'informations dans ce cadre là ; parfois ils hésitent même à indiquer leurs compétences. Il est possible par ailleurs de gérer la mise en contact et la protection par la fonction « Références » ou par la fonction « Livre d'or ».

Il faudra apprendre à modérer les commentaires sur ce genre d'outil. Par exemple pour un professeur, pourtant habitué à le faire, éviter les jugements de valeur (ne pas dire « celui-ci est un bon élève » car il pourra y avoir jalousie et réclamations des autres qui n'auraient pas bénéficié d'un tel coup de pouce. Il faut donc rester sur les compétences.

Le réseau social est un outil : son utilisation est aussi un moment d'apprentissage de compétences nouvelles et d'attitudes.

Le rythme d'investissement dans cet outil numérique est très différent d'un pays à l'autre. Nous disposons d'une avance et il arrive que nous ayons encore peu de réponses et peu de contacts des autres pays.

Il faudra aussi faire avec la grande diversité du paysage éducatif dans certains pays organisés différemment du nôtre et souvent moins centralisés (Espagne par exemple) ce qui risque de freiner la diffusion de l'information et la mise en place d'EuroAST.

Compte rendu réalisé par Philippe Louchet
IA IPR économie et gestion académie de Créteil